

**Compte rendu de l' assemblée générale
de l'ACP Westland du 23/11/2019 à 10:00**

01 Signature liste des présences

Présent ou représenté :

Quotités : 7.578 / 10.209 - 74,23 %

Propriétaires : 97 / 144 - 67,36 %

Le quorum requis est atteint.

L'Assemblée est légale.

Le procès-verbal d'origine ainsi que la liste des présences et les procurations seront conservées par le syndic.

02 Election du président et du secrétaire de l'Assemblée Générale **(1/2 + 1)**

Mr. Brunet est élu comme président de l'Assemblée Générale.

De Syndic cvba est élu comme secrétaire.

03 Gestion financière : Rapport du commissaire des comptes – Approbation des comptes de l'exercice passé – Approbation du bilan – Décharge au syndic et aux commissaires des comptes concernant l'exercice passé - Approbation des conditions de paiement générales. **(1/2 + 1)**

Préalablement à l'assemblée les comptes ont été contrôlés par mr. Vanden Bergh, commissaire des comptes.

Le rapport du commissaires des comptes sera publié sur le site internet.

Le syndic parcourt les comptes et donne les explications nécessaires.

Voici les remarques les plus importantes :

- Un rappel a été envoyé injustement à la fam. Van Braeckel, ce frais sera crédité et repris dans la comptabilité de 18-19.

- Les frais de chauffage doivent encore être calculés.

- Les copropriétaires sont priés de toujours utiliser le n° de compte correcte en payant leur provision, afin d'éviter du travail supplémentaire et des erreurs. Le syndic va transférer les montants qui ont été virés par erreur sur le compte à vu, au compte épargne.

- Les factures qui ont été ajoutées après envoi de la convocation à l'AG :

- IF 203 - IWVA € 5.951,19

- CN 204 - ACP Westland à ACP Wellington -€ 57,72

- La facture du gaz pour le mois d'octobre n'est pas encore rentrée mais elle sera reprise dans le décompte final pour le chauffage, si le syndic la recoit endéans le mois après l'assemblée générale.

- Le syndic a reçu le décompte de l'ACP Wellington le 22/11/2019. Celui-ci sera repris dans la comptabilité de 18-19.

Le bilan et le décompte global adapté seront envoyés aux copropriétaires avec le décompte individuel .

Après avoir voté, l'Assemblée Générale approuve les comptes et le bilan de l'exercice passé et donne décharge au syndic et au commissaire des comptes concernant l'exercice passé.

Les conditions de paiement générales sont approuvés.

Resultat vote point 03: Pour

Pour: 6.198,00/6.670,00 quotités - 92,92 %

Contre: 472,00/6.670,00 quotités - 7,08 %

Noms contre: Petit Nestor, Oster - Cocco, Dussard-Macherot, Jamart Andrée, Bruggemans Joëlle, Mathys Antoine, Dekeyzer Louis

Abstention: 858,00/7.578,00 quotités - 11,32 %

Noms abstention: De Bruycker Ivan, Delfosse - Serrurie Patricia, De Cock - De Backer, Bouquet - Eloy, Chevalier - Dubois, Lesschaeve Lucien, Vangelooven - Dybek, Ramzee - Wiliquet, Dhondt - Merchie, Thienpont Yvonne, De Kinder Albert

Blanc: 50,00/7.578,00 quotités - 0,66 %

Noms blanc: Hardy - Willems

04 Election commissaire des comptes pour le prochain exercice

(1/2 + 1)

Après avoir voté l'Assemblée Générale approuve l'élection de mr. Vanden Bergh comme commissaire des comptes durant le prochain exercice.

Resultat vote mr. Vanden Bergh: Pour

Pour: 6.558,00/7.303,00 quotités - 89,80 %

Contre: 745,00/7.303,00 quotités - 10,20 %

Noms contre: Petit Nestor, Oster - Cocco, Dussard-Macherot, Wwe Van Damme - Depriester, De Coninck - Ponsaers, Jamart Andrée, Vangelooven - Dybek, Dekeyzer Louis, Bruggemans Joëlle, Mathys Antoine, Dhondt - Merchie

Abstention: 157,00/7.578,00 quotités - 2,07 %

Noms abstention: Hardy - Willems, Huel - Lombardi, Lesschaeve Lucien

Blanc: 118,00/7.578,00 quotités - 1,56 %

Noms blanc: FRASE (Fondation Roland pour l'aide aux seniors)

Resultat vote mr. Mathys: Contre

Pour: 2.373,00/6.959,00 quotités - 34,10 %

Contre: 4.586,00/6.959,00 quotités - 65,90 %

Noms contre: Heirwegh - Peremans, Delaby Thérèse, Coquelet Dominique, Di Silvio - Mélard, Smets - Baret, Pilate - Druetz, Abrassart - Borzee, Hannard - Focant, Thomassen T., Halin Mauricette, Barbier Pierre-Paul, Houbart Christine, Van Braeckel - Tack, Dereymacker Guy, Swaelus Anne, Vervoort Florimond, Vangestel - Geusens, Simon Marcel, Congan - Wyns, De Cock Jean Paul, Deferme , Delbar - Cheron, Bryssinck - Weemaes, Langenaken Myriam, Geldof Marc, Roggero Y., Calonne G., Duchateau Pierre, Scheynen - Van Cleuvenbergen, Rousseaux Phil, Gevenois, Musch Roger, Lavens - Desmet, Tack

Norbert, Smets - Francis, Taminiau, Amerlinck., Deleu-Delporte, Brans A., Vermaut - Moulard, Soleme - Coppens, Meuleman - Merckx, Jahn - Van Nechel, Steurs - Kenis, Breedstraet - Kersmakers, Pinseel - Gheeraert, De Jonghe Ivan, Staut Wilfried, Vanden Bergh Marc & Jacqueline, Vangeenberghe Kenny - Ghysels Kim, Aerts - Willems, Emond - Lambert, Boedt - Claerebout, Wagemans - Vanlommel

Abstention: 461,00/7.578,00 quotités - 6,08 %

Noms abstention: Huel - Lombardi, Degelaen - Mercatoris, Brunet Erik, Bril Constant, Portaels - Van Praet, Eelbode Ronald, Miseri Roberto

Blanc: 158,00/7.578,00 quotités - 2,08 %

Noms blanc: Spiroux Geneviève, Naert J. p/a Naert Jacques, Demeyer Paul

05 Travaux à exécuter

05.01 Discussion et approbation études supplémentaires, préalable à la rénovation des façades (2/3)

Il avait été demandé de réclamer un devis pour des forages supplémentaires pour déterminer le grade de corrosion de la façade, afin de pouvoir mieux évaluer la gravité de la situation et la nécessité d'une rénovation totale.

Différents devis mentionnent que, dès le moment où la carbonatation excède un certain norme, aucune garantie ne sera donné sur les travaux exécutés.

Le prix pour l'examen supplémentaire proposé par CIBO s'élève à € 13.236,49.

L'assemblée générale approuve avec majorité des voix l'exécution de cet examen.

Resultat vote point 05.01: Pour

Pour: 7.075,00/7.466,00 quotités - 94,76 %

Contre: 391,00/7.466,00 quotités - 5,24 %

Noms contre: Petit Nestor, Wwe Van Damme - Depriester, Lesschaeve Lucien, Dekeyzer Louis, Mathys Antoine, Miseri Roberto

Abstention: 112,00/7.578,00 quotités- 1,48 %

Noms abstention: Beaujean-Liegeois, Bruggemans Joëlle

05.02 Discussion et approbation rénovation des façades selon le cahier des charges (2/3)

Plusieurs devis par différents entrepreneurs ont été remis, basé sur le cahier des charges rédigé par arch. Deconinck. Les prix varient fort, entre autre par la proposition d'autres matériaux que prévu par mr. Deconinck.

Les prix (totaux), sans assurance garantie, varient entre € 2.420.000 et € 1.670.000.

Malgré les mesures provisoires approuvées et exécutées l'année passée, différentes consoles montrent de nouveau des traces de corrosion. Celles-ci veulent dire que des démarches urgentes s'imposent.

Les parties qui sont de nouveau atteintes, doivent être traitées une nouvelle fois. Un contrôle et des travaux supplémentaires s'avèrent donc nécessaires.

Il est proposé d'organiser les travaux effectifs en septembre 2023.

Ceci permet un paiement réparti.

Le cahier des charges doit encore être mit au point, suite aux résultats des examens proposés, comme mentionné sous le point 05.01.

Resultat vote point 05.02: Pour

Pour: 6.951,00/7.415,00 quotités - 93,74 %

Contre: 464,00/7.415,00 quotités - 6,26 %

Noms contre: Oster - Cocco, Hannard - Focant, Barbier Pierre-Paul, Huel - Lombardi, Dussard-Macherot, Dereymacker Guy, Jamart Andrée

Abstention: 163,00/7.578,00 quotités - 2,15 %

Noms abstention: Beaujean-Liegeois, Lesschaeve Lucien, De Kinder Albert

05.03 Discussion et approbation méthode de financement rénovation

(1/2 + 1)

Proposition, illustré par les chiffres nécessaires : financement étalé sur 2 ans ou sur 4 ans.

Après discussion, l'AG opte pour les 2 ans.

L'assemblée générale approuve avec la majorité des voix de réclamer la somme restante sur 2 ans de temps, en tranches de € 200.000, selon les quotités.

Resultat vote point 05.03: Pour

Pour: 6.893,00/7.225,00 quotités - 95,40 %

Contre: 332,00/7.225,00 quotités - 4,60 %

Noms contre: Oster - Cocco, Huel - Lombardi, Dussard-Macherot, Naert J. p/a Naert Jacques, Jamart Andrée

Abstention: 353,00/7.578,00 quotités - 4,66 %

Noms abstention: Hannard - Focant, Barbier Pierre-Paul, Dereymacker Guy, Beaujean-Liegeois, Lesschaeve Lucien, Walthéry - Havart

05.04 Discussion et approbation installation comité technique et élection membres (1/2 + 1)

Le comité technique devra soutenir le syndic et le conseil de copropriété concernant les travaux à venir. Le comité n'aura aucun pouvoir décisif, uniquement un rôle d'adviseur.

Les personnes suivantes sont candidats pour le comité :

- mr. Brunet
- mr. Vanden Bergh
- mr. Pinseel
- mr. De Cock
- mr. Mathys
- mr. Boucquet
- mr. De Bruycker

L'assemblée générale approuve avec majorité des voix les candidats pour le comité technique.

Resultat vote point 05.04: Pour

Pour: 7.322,00/7.522,00 quotités - 97,34 %

Contre: 200,00/7.522,00 quotités - 2,66 %

Noms contre: Wwe Van Damme - Depriester, Naert J. p/a Naert Jacques, Miseri Roberto

Abstention: 56,00/7.578,00 quotités - 0,74 %

Noms abstention: Beaujean-Liegeois

05.05 Procuration au comité technique concernant le choix de l'entrepreneur pour l'exécution des travaux de rénovation des façades (1/2 + 1)

Si l'assemblée décide que les travaux doivent être exécutés endéans la période de 2 ans, l'entrepreneur doit être retenu dans le courant de l'année prochaine.

En conséquent, l'assemblée est priée de donner sa procuration au comité technique pour faire le choix de l'entrepreneur.

L'assemblée générale approuve avec majorité des voix la procuration au comité technique concernant le choix de l'entrepreneur.

Resultat vote point 05.05: Pour

Pour: 7.092,00/7.466,00 quotités - 94,99 %

Contre: 374,00/7.466,00 quotités - 5,01 %

Noms contre: Wwe Van Damme - Depriester, Naert J. p/a Naert Jacques, Jamart Andrée, Miseri Roberto, Smet Katrien

Abstention: 112,00/7.578,00 quotités - 1,48 %

Noms abstention: Beaujean-Liegeois, Lesschaeve Lucien

06 Evaluation des contrats de livraison

Tous les contrats de livraison concernant la résidence se trouvent sur le site internet www.desyndic.be. Avec un login et un mot de passe les propriétaires peuvent consulter les documents.

La version sur papier des contrats se trouve au bureau du syndic (sur rendez-vous).

07 Points à l'ordre du jour demandés par mr. Mathys (voir annexe)

1. de totale som van de laatste 7 maand van de lening., verschuldigd door de eigenaars die de lening onderschreven.

welke is het bedrag van de achterstallen bij de verkoop van de appartementen door de eigenaars die de lening onderschreven hebben?

L'emprunt est complètement remboursé, les derniers paiements seront réglés par moyen des décomptes individuels.

2. het publiceren van het jaarlijks rapport door de leden van de RvMe over de werking van de syndicus. (BW art 577 – 7 - §1 c)

Les comptes rendus des divers conseils de copropriété sont publiés sur le site internet.

Depuis l'adaptation de la loi sur la copropriété du 01.01.2019 ceci n'est plus en vigueur.

3. voorleggen van de lijst van de schriftelijke kandidatuurstellingen - Rekeningcommissaris en RvM -

La liste définitive avec les candidatures a été présentée pour signer au moment de la signature de la liste des présences au début de la réunion.

4. toestand van de liften : problemen met Cosmolift – logboek storingen

Pascal tient un journal concernant les pannes. Celles-ci diminuent petit à petit.
Cosmolift n'a pas remis de rapports.

5. wanneer wordt gestart met het verhelpen van de waterinsijpeling in de garage (RvMe 15/2/19 03 Technisch beheer)

Suite aux faibles pluies durant l'été, les infiltrations sont restées limitées. Le syndic s'occupe du suivi et fait le nécessaire en temps voulu.

6. wijze van opvragen provisies en reservefondsen : standpunt RvMe

Le point de vue du CdC a été communiqué durant les points précédents.

7. onderhoud en renoveren Residentie Westland – kostprijs - timing

En ce moment l'accent est sur la rénovation des façades. D'autres points d'attention sont adressés quand ils se présentent.

8. publiceren contracten op de website:

- brandpolis / - nieuwe rechtsbijstandspolis - verhuurcontract autostandplaats (conciërge) aan de Res Westland / - Ecom en Cosmolift / - syndic / - Atradius 032MQ5

Le syndic publie le plus possible de documents sur le site internet. Si certains documents manquent, chacun est libre de le signaler. Bien entendu il faut respecter les lois sur la vie privée. En conséquence certains documents ne peuvent pas être publiés.

9. herstellen betonvloer garage

Ce point a déjà été traité à plusieurs reprises, durant plusieurs assemblées générales, et n'est plus suivi pour l'instant (à moins que la nécessité s'en impose).

11. de verrekening der gemeenschappelijke kosten met de Residentie Wellington – oplijsting en publicatie op de website.

La facture du Wellington a été reprise dans la comptabilité et publié sur le site internet.

12. voorzien van een afzonderlijke lijst van schadegevallen en uitkeringen –communicatie op website.

Les dédommagements dans les dossiers de dégâts sont visibles dans le décompte global.

13. controle drinkwater.

Ceci est contrôlé périodiquement, comme approuvé durant l'assemblée précédente.

14. Onkostenvergoeding RvMe (cfr RvMe 23/08/19 05 voorbereiding algemene vergadering)

Voir point 8.01 à l'ordre du jour.

08 Election conseil de copropriété

(1/2 + 1)

08.01 Discussion et approbation remboursement frais conseil de copropriété

(1/2 + 1)

Un dédommagement sera prévu pour les réunions supplémentaires du conseil de copropriété dans le cadre de la rénovation des façades, avec un maximum annuel de € 100 par personne.

L'assemblée générale approuve cette proposition avec majorité des voix.

Resultat vote point 08.01: Pour

Pour: 4.862,00/5.539,00 quotités - 87,78 %

Contre: 677,00/5.539,00 quotités - 12,22 %

Noms contre: Petit Nestor, Di Silvio - Mélard, Barbier Pierre-Paul, Dussard-Macherot, Wwe Van Damme - Depriester, Jamart Andrée, Dekeyzer Louis, Bruggemans Joëlle, Mathys Antoine, Miseri Roberto

Abstention: 1.982,00/7.578,00 quotités - 26,15 %

Noms abstention: Heirwegh - Peremans, Coquelet Dominique, Abrassart - Borzee, Thomassen T., Houbart Christine, Vervoort Florimond, Simon Marcel, Congan - Wyns, Torfs Martine, Geldof Marc, Calonne G., Scheynen - Van Cleuvenbergen, Rousseaux Phil, Musch Roger, Amerlinck., Lesschaeve Lucien, Meuleman - Merckx, Jahn - Van Nechel, De Ridder Maurits, Breedstraet - Kersmakers, Dhondt - Merchie, Sourbron Roel, Walthéry - Havart, Vanden Bergh Marc & Jacqueline, Emond - Lambert, De Kinder Albert, Smet Katrien, Wagemans - Vanlommel

Blanc: 57,00/7.578,00 quotités - 0,75 %

Noms blanc: Delaby Thérèse

08.02 Conseil de copropriété: mr. Vanden Bergh

(1/2 + 1)

Après avoir voté l'Assemblée Générale approuve la composition du Conseil de copropriété par les personnes suivantes :

- mr. Brunet
- mr. Pinseel
- mr. Vanden Bergh

Resultat vote mr. Vanden Bergh: Pour

Pour: 6.439,00/7.117,00 quotités - 90,47 %

Contre: 678,00/7.117,00 quotités - 9,53 %

Noms contre: Petit Nestor, Oster - Cocco, Dussard-Macherot, Wwe Van Damme - Depriester, De Coninck - Ponsaers, Dekeyzer Louis, Bruggemans Joëlle, Mathys Antoine, Dhondt - Merchie, Sourbron Roel, Miseri Roberto

Abstention: 236,00/7.578,00 quotités - 3,11 %

Noms abstention: De Cock - De Backer, Jamart Andrée

Blanc: 225,00/7.578,00 quotités - 2,97 %

Noms blanc: Spiroux Geneviève, Beaujean-Liegeois, FRASE (Fondation Roland pour l'aide aux seniors)

Resultat vote mr. Brunet: Pour

Pour: 6.655,00/6.824,00 quotités - 97,52 %

Contre: 169,00/6.824,00 quotités - 2,48 %

Noms contre: Oster - Cocco, Lavens - Desmet

Abstention: 421,00/7.578,00 quotités - 5,56 %

Noms abstention: Di Silvio - Mélard, Abrassart - Borzee, Dussard-Macherot, Dereymacker Guy, Swaelus Anne, Jamart Andrée

Blanc: 333,00/7.578,00 quotités - 4,39 %

Noms blanc: Spiroux Geneviève, De Cock - De Backer, FRASE (Fondation Roland pour l'aide aux seniors), De Ridder Maurits

Resultat vote mr. Pinseel: Pour

Pour: 6.993,00/7.044,00 quotités - 99,28 %

Contre: 51,00/7.044,00 quotités - 0,72 %

Noms contre: Oster - Cocco

Abstention: 416,00/7.578,00 quotités - 5,49 %

Noms abstention: Abrassart - Borzee, Dussard-Macherot, Dereymacker Guy, De Cock - De Backer, Jamart Andrée

Blanc: 118,00/7.578,00 quotités - 1,56 %

Noms blanc: FRASE (Fondation Roland pour l'aide aux seniors)

Resultat vote mr. Mathys: Contre

Pour: 2.500,00/6.763,00 quotités - 36,97 %

Contre: 4.263,00/6.763,00 quotités - 63,03 %

Noms contre: Heirwegh - Peremans, Delaby Thérèse, Coquelet Dominique, Di Silvio - Mélard, Marchal Nathalie, Pilate - Druetz, Hannard - Focant, Thomassen T., Halin Mauricette, Huel - Lombardi, Houbart Christine, Dereymacker Guy, Swaelus Anne, Vervoort Florimond, Vangestel - Geusens, Simon Marcel, Congan - Wyns, De Cock Jean Paul, Deferme, Delbar - Cheron, Bryssinck - Weemaes, Langenaken Myriam, Geldof Marc, Roggero Y., Calonne G., Duchateau Pierre, Scheynen - Van Cleuvenbergen, Rousseaux Phil, Musch Roger, Lavens - Desmet, Taminiau, Amerlinck., Deleu-Delporte, Brans A., Vermaut - Moulard, Bril Constant, Meuleman - Merckx, Jahn - Van Nechel, Albrecht Frieda, Steurs - Kenis, Breedstraet - Kersmakers, Pinseel - Gheeraert, Staut Wilfried, Walthéry - Havart, Vanden Bergh Marc & Jacqueline, Vangeenberghe Kenny - Ghysels Kim, Aerts - Willems, Emond - Lambert, Boedt - Claerebout, Wagemans - Vanlommel

Abstention: 648,00/7.578,00 quotités - 8,55 %

Noms abstention: Abrassart - Borzee, Barbier Pierre-Paul, Degelaen - Mercatoris, De Cock - De Backer, Brunet Erik, Portaels - Van Praet, Sourbron Roel, Demeyer Paul, Eelbode Ronald

Non valable: 65,00/7.578,00 quotités - 0,86 %

Noms non valable: De Jonghe Ivan

Blanc: 102,00/7.578,00 quotités - 1,35 %

Noms blanc: Spiroux Geneviève, Naert J. p/a Naert Jacques

09 Discussion et approbation placement cloisons terrasses rez-de-chaussée (4/5)

Le propriétaire d'un appartement au rez-de-chaussée a demandé la permission pour placer une cloison sur les terrasses au rez-de-chaussée. Cette cloison serait parallèle avec les cloisons aux étages et placées au moment de la rénovation des façades.

L'assemblée générale n'approuve pas cette proposition, avec majorité des voix.

Resultat vote point 09: Contre

Pour: 5.532,00/6.979,00 quotités - 79,27 %

Contre: 1.447,00/6.979,00 quotités - 20,73 %

Noms contre: Petit Nestor, Delaby Thérèse, Oster - Cocco, Dussard-Macherot, Duchateau Pierre, De Coninck - Ponsaers, Chevalier - Dubois, Jamart Andrée, Meuleman - Merckx, Albrecht Frieda, Portaels

- Van Praet, Bruggemans Joëlle, Mathys Antoine, Staut Wilfried, Vangeenberghe Kenny - Ghysels Kim, Eelbode Ronald, Aerts - Willems, Emond - Lambert, Dekeyzer Louis

Abstention: 599,00/7.578,00 quotités - 7,90 %

Noms abstention: Lefevre Roger, Pilate - Druetz, Hannard - Focant, Manderlier - Buisseret, Barbier Pierre-Paul, Dereymacker Guy, Bril Constant, Bernière - Meunier

10 Discussion et approbation raccordement dispositif sprinklers Wellington sur installation Westland (2/3)

L'ACP Wellington a demandé un contrôle par les pompiers. En conséquent ils ont reçu une liste avec des adaptations diverses à réaliser.

Une de ces adaptations concerne la sécurité incendière.

L'ACP Wellington demande l'accord pour relier une installation de sprinklers à l'installation déjà existante de l'ACP Westland. Evidemment, sous certaines conditions .

Les conditions sont les suivantes :

- placement d'un décompteur
- contribution dans les frais fixe du compteur
- contribution dans les frais de contrôle
- contribution dans les frais d'entretien généraux
- placement par organisme agréé
- l'ACP Westland ne peut pas être tenue responsable en cas de manquements éventuels dans l'installation.

L'assemblée générale approuve cette proposition avec la majorité des voix.

Resultat vote point 10: Pour

Pour: 6.836,00/7.364,00 quotités - 92,83 %

Contre: 528,00/7.364,00 quotités - 7,17 %

Noms contre: Petit Nestor, Oster - Cocco, Dussard-Macherot, Torfs Martine, Jamart Andrée, Bruggemans Joëlle, Mathys Antoine, Dekeyzer Louis

Abstention: 214,00/7.578,00 quotités - 2,82 %

Noms abstention: Beaujean-Liegeois, Lesschaeve Lucien, De Ridder Maurits, Boedt - Claerebout

11 Mandat au CDC pour adaption contrat Wellington (1/2 + 1)

Suite à la demande d'adaptation de l'installation des sprinklers et les conditions posées par l'ACP Westland, un nouveau contrat avec le Wellington s'impose.

Pour des raisons pratiques une procuration au conseil est demandée concernant les négociations.

L'assemblée générale approuve cette proposition avec majorité des voix.

12 Approbation budget exercice prochain (1/2 + 1)

Il est proposé de réclamer un budget de € 175.000 pour l'exercice prochain.

La somme sera réclamée en 2 provisions durant l'année.

Après avoir voté l'Assemblée Générale approuve le budget de roulement proposé.

L'assemblée générale approuve le budget proposé avec majorité des voix.

Resultat vote point 12: Pour

Pour: 6.887,00/7.359,00 quotités - 93,59 %

Contre: 472,00/7.359,00 quotités - 6,41 %

Noms contre: Petit Nestor, Oster - Cocco, Dussard-Macherot, Jamart Andrée, Bruggemans Joëlle, Mathys Antoine, Dekeyzer Louis

Abstention: 219,00/7.578,00 quotités - 2,89 %

Noms abstention: Hardy - Willems, De Cock - De Backer, Lesschaeve Lucien

13 Approvisionnement fonds de réserve

(1/2 + 1)

Suite aux décisions prises sous le point 05, il est décidé d'approvisionner le fonds de réserve d'un montant de € 800.000 durant l'exercice prochain.

Ce montant sera réclamé en 4 tranches durant l'exercice.

L'Assemblée Générale approuve cette proposition avec majorité des voix.

Resultat vote point 13: Pour

Pour: 7.050,00/7.522,00 quotités - 93,73 %

Contre: 472,00/7.522,00 quotités - 6,27 %

Noms contre: Petit Nestor, Oster - Cocco, Dussard-Macherot, Jamart Andrée, Bruggemans Joëlle, Mathys Antoine, Dekeyzer Louis

Abstention: 56,00/7.578,00 quotités - 0,74 %

Noms abstention: Lesschaeve Lucien

14 Divers

- placement boîtier garde-clefs pour location

Il est proposé de placer les boîtiers éventuels dans les boîtes aux lettres privatives, afin d'éviter une prolifération dans les parties communes.

- contrôle quinquennale de l'installation électrique

L'ACP est obligée de faire un contrôle quinquennale de l'installation électrique commune. Le syndic va donner l'ordre à un électricien agréé.

- compteurs digitaux

L'ACP Westland contient beaucoup de compteurs individuels. Ceux-ci demandent beaucoup de temps à relever. Différentes firmes sont déjà venu se présenter chez le syndic pour voir s'il y aurait des intéressés sous les copropriétaires.

Le président

Le secrétaire

Les propriétaires encore présents